

Lundi, 20 Janvier 2014

Mme Anne-Marie Parent
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Lettre d'engagement à la médiation- Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Madame la Commissaire,

Les partenaires du Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré, Boraïex et la MRC de La Côte-de-Beaupré, souhaitent par la présente confirmer leur volonté de participer au processus de médiation environnementale du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement malgré la condition dictée par les requérants et proposée par la Commission, soit la mise en place d'un chemin d'accès alternatif. C'est dans une optique d'ouverture et de collaboration, que nous nous engageons à amorcer la négociation sur cette base.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que la conception et la réalisation d'un chemin d'accès comportent plusieurs contraintes et nécessitent notamment plusieurs étapes d'ingénierie, de négociations foncières, d'études environnementales et d'analyses par les autorités compétentes. Les Partenaires souhaitent fortement avoir l'opportunité de discuter activement avec les requérants afin de mieux cerner les enjeux et tenter d'identifier de concert avec les requérants, entre autres l'échéancier et les critères de réalisation du chemin d'accès alternatif pouvant mener à un compromis juste et profitable pour tous, tout comme des conditions rattachées à un tel compromis.

En espérant pouvoir échanger librement des enjeux dans un environnement de respect, de conciliation et de manière constructive, veuillez compter sur notre entière collaboration pour la suite des événements.

Veuillez agréer, madame la Commissaire, nos plus sincères salutations.



Hugues Girardin
Membre du Comité de gestion
Éoliennes Côte-de-Beaupré S.E.C



Jacques Pichette
Membre du Comité de gestion
Éoliennes Côte-de-Beaupré S.E.C

